

Le 31 juillet 2009

**Par courriel et par messagerie**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
C.P. 001, Tour de la Bourse  
800 place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Carolina Rinfret**  
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3928  
Télé. : (514) 289-3719  
C. élec. : Rinfret.Carolina@hydro.qc.ca

OBJET: Rapport annuel 2008 du Transporteur en vertu de l'article 75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* et de la décision D-2002-175 du 14 août 2002  
Notre dossier : R000320/CR

---

Chère consoeur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose ce jour les réponses à la demande de renseignements no 1 de la Régie transmise le 20 juillet 2009, le tout relativement au dossier en objet.

Ces réponses du Transporteur sont consignées à la pièce HQT-5, Document 1, et déposées à la Régie en version électronique. La version papier sera transmise à la Régie dans les meilleurs délais.

Souhaitant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, mes salutations les plus distinguées.



Carolina Rinfret  
CR/oc

Pièce jointe